

# MAIRIE DE MANTEYER

## SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

DE-032-2026

Nombre de membres  
afférents au CM : ..... 15  
Nombre de membres en  
exercice ..... 15  
Nombre de membres  
présents ..... 13  
Nombre de membres ayant  
pris part à la délib..... 15

Date de la convocation  
23/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois d'avril à dix-sept heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric REY, Maire.

**Présents :** REY Frédéric - ALLEMAND Georges - CHARBONNIER Mélanie - CAMUS Kévin - ARNAUD Amandine - PAUCHON Éric - PAUCHON Sylvie - PETROW Janeck - DEGREMONT Loïc - JULLIEN Charlotte - CHEVALIER Lina - Michel PONS – CELCE Chantal

**Absents excusés représentés :** ERLINGER Delphine (pouvoir à Michel PONS)  
PERRET Oriane (pouvoir à Charlotte JULLIEN)

**Absents excusés :**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20260430-032-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

Mme Amandine ARNAUD a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET PRINCIPAL 2026**

Conformément à la loi, Madame Mélanie CHARBONNIER Adjointe aux finances, présente le budget primitif principal (M57) de l'année 2026, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Dépenses et recettes d'exploitation : 1 245 116,97 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 953 638,05 €

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame Mélanie CHARBONNIER Adjointe aux finances et délibéré :

APPROUVE le budget primitif du budget principal pour l'année 2026.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), est annexée à la présente délibération une note de présentation brève et synthétique.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 15 dont 2 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Le Maire

